

n°3

Mai 2019

Zones Non Agricoles



À retenir cette semaine

Pyrale du buis: le vol n'a pas encore commencé.
Processionnaire du Pin : les processions sont terminées.
Bombyx disparate et Bombyx à cul brun: les populations sont en augmentation.
Mineuse du marronnier: les premiers dégâts sont visibles.
Tigre du platane: les premiers symptômes sur le feuillage sont observés.
Focus : sur la mouche orientale.

BUIS

Pyrale du buis

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)

Non Modéré Fort

Observations du réseau

Actuellement, la fin de la 1ère génération est observée. Les chenilles atteignent leurs derniers stades larvaires (L5).

Les dégâts sur le feuillage sont maintenant bien visibles sur la plupart des sites d'observation.

Les chenilles se nymphosent, dans les jours à venir, pour donner les papillons de première génération. Pour la plupart des sites d'observation, le vol n'a pas encore débuté.

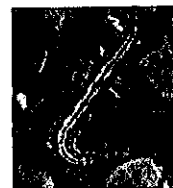
Méthode de biocontrôle

Les pièges à phéromones doivent être installés permettant la capture des papillons mâles et de connaître le pic de vol.

Il permettra aussi de positionner le traitement Bt (*Bacillus thuringiensis*) au meilleur moment soit environ 8 jours après le pic de vol.

Chenille de la pyrale du buis (stade L5).

Source : FREDON Auvergne Rhône-Alpes



PINS

Processionnaire du pin

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)

Non Modéré Fort

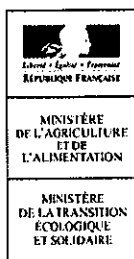
Observations du réseau

D'une manière générale, les processions sont terminées, les adultes (papillons) sortiront au cours de l'été.

Méthode de biocontrôle

À cette période, les pièges à phéromones peuvent être mis en place.

Ils permettent la capture des papillons mâles et réduisant la capacité de reproduction.



BOMBYX

Après plusieurs années de présence discrète, il semble que les populations soient à nouveau en phase d'augmentation depuis 2018 (comptage des pontes hivernales).

Pour le secteur rhône-alpin, les gorges de l'Ardèche sont particulièrement concernées, mais également la plaine du Forez et l'allier.

Bombyx disparate
Lymantria dispar

Biologie

Après l'accouplement (mi-juillet à mi-août), le papillon femelle pond sur le tronc des arbres en recouvrant les œufs d'une sécrétion provenant de son duvet abdominal.



Papillon femelle de Bombyx disparate.
Source : LM Nageleisen (DSF)

L'éclosion a lieu en avril, mai. Les jeunes chenilles se développent sur les feuilles en deux à trois mois (5 à 6 stades larvaires).

Chenille de Bombyx disparate.
Source : LM Nageleisen (DSF)



La transformation en chrysalide se produit de fin juin à début août en confectionnant un léger tissage. Les papillons sortent 2 à 3 semaines plus tard.

Pour plus d'informations sur les bombyx vous pouvez consulter la fiche d'information du DSF sur le site de la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes.

http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bombyx_disparatre_dsf_avril_2019_-_26_04_19_cle8e61ec.pdf

Méthode de bio-contrôle

Les interventions contre ces chenilles se raisonnent selon la situation des arbres atteints (zones urbanisées ou forêts).

La protection des zones fréquentées par le public peuvent faire l'objet d'une protection spécifique si le diagnostic est suffisamment précoce.

Bombyx à cul brun
Euproctis chrysorrhoea

Biologie

Les adultes sont des papillons (nocturnes) dont le vol s'étend de fin juin à début juillet. Après la reproduction, la femelle dépose ses œufs par paquets recouverts de poils marrons sur la face inférieure des feuilles.



Papillon du bombyx à cul brun.

Source :D.Adam, DSF (information santé des forêts-Juillet 2006).

Fin août, début septembre, les premières chenilles émergent pour s'alimenter. Elles découpent les feuilles (en consommant seulement l'épiderme du feuillage). Cette consommation reste discrète jusqu'à l'automne (dégâts d'été).

Chenille de bombyx à cul brun (stade L5).

Source :D.Adam, DSF (information santé des forêts-Juillet 2006).



A l'automne, au stade L3, elles terminent la construction du nid dans lequel elles passeront l'hiver. Les nids sont construits sur les extrémités des branches.

Au printemps suivant (mars à fin avril), les chenilles perforent les parois du nid et quittent leurs nids d'hiver pour reprendre leur activité. Elles dévorent activement le feuillage mais aussi les bourgeons et les boutons floraux (dégâts de printemps).

Au terme de leur développement (mai-juin), les chenilles se nymphosent dans un nid de printemps.

Nuisibilité

Ces chenilles occasionnent des défoliations partielles ou totales sur de nombreux feuillus (avec une préférence pour les chênes).

Ces défoliations sont à leur maximum en début d'été les arbres refeillent sans difficulté par la suite.

Les chenilles de ces deux espèces sont assez impressionnantes, car elle présente de longs poils.

Les poils de la chenille de bombyx disparate ne sont pas urticants. Au contraire de ceux de la chenille du bombyx à cul brun, qui sont urticants.

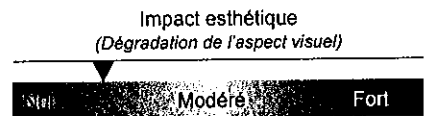
MARRONNIERS

Mineuse du marronnier

Observations du réseau

Le premier vol de mineuses semble prendre fin, le pic de vol est atteint pour certains sites d'observation.

Les éclosions ont commencé quelques feuilles sont déjà affectées. Les larves de la mineuse sont présentes dans leurs galeries.



Nuisibilité

Les dégâts sont causés par les galeries creusées par les chenilles dans l'épaisseur des feuilles.

Ces galeries peuvent entraîner le dessèchement total des feuilles en cours d'été.

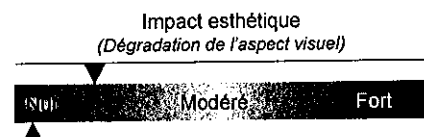
PLATANES

Tigre du platane

Observations du réseau

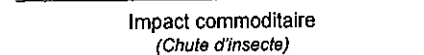
Pour la commune de Lempdes (63) les dégâts sur le feuillage sont maintenant visibles, en moyenne 5% de la surface foliaire est recouverte de ponctuations jaunes.

Le niveau d'infestation reste faible pour l'instant. Toutefois, l'apparition de la nouvelle génération est à surveiller régulièrement.



Nuisibilité

Actuellement, pas d'impact visuel ou de gêne comestible causé par le tigre.



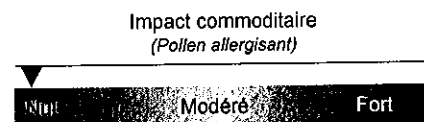
AMBROISIES

Observations du réseau

L'ambrosie est déjà installée sur le territoire auvergnat et rhône-alpin.

Les premières plantules sont apparues au cours du mois d'avril pour le secteur Rhône-Alpin et au cours du mois de mai pour le secteur Auvergnat.

Les stades observés sont assez variés, des ambrosies au stade 2 feuilles jusqu'au stade 6 feuilles sont actuellement observées.



Méthode de biocontrôle

Il faut détruire l'ambrosie avant la floraison afin de limiter le risque d'allergie et avant grenaison afin de limiter le stock semencier.

En Auvergne-Rhône-Alpes, de nouveaux arrêtés préfectoraux seront prochainement publiés.

Ils imposeront la destruction de la plante en tous lieux et par toute personne concernée (propriétaire, exploitant, domaine public ou privé).



Ambrosie au stade 4-6 feuilles.

Source : FREDON Auvergne Rhône-Alpes

Mouche orientale

Batrocera dorsalis

Contexte et origine

Batrocera dorsalis est une mouche originaire d'Asie. Cet insecte est **extrêmement polyphage**, s'attaquant à plus de **400 plantes hôtes** (cultivées et sauvages), principalement des **cultures fruitières** et des **cultures légumières**.

Ce diptère affectionne les climats **particulièrement chauds et humides** (tropicaux).

Ainsi on retrouve l'insecte depuis les **années 2000**, d'abord dans les régions de **l'Afrique subsaharienne**. Puis autour de **l'île de la Réunion** au cours de l'année **2017**.

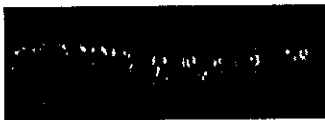
Cycle biologique

Sous des **conditions optimales** (conditions tropicales), la mouche réalise son **cycle biologique en 25 jours**.

Les femelles **pondent de nombreux oeufs** (800 oeufs) à l'**intérieur des fruits ou légumes** des différentes plantes hôtes.

Un a trois jours après la ponte, des **larves** (asticots) de couleur blanche, **sortiront de ces oeufs**.

Au cours des **jours suivants**, les larves vont se **développer** (3 stades larvaires) en **restant à l'intérieur du fruit** et en se **nourrissant de la chair**.



Larve (asticot) de la mouche orientale.

Source : Fiche technique pour l'identification de l'ANSES (Valérie Balmès).

Une à deux semaines plus tard, les larves **quittent le fruit** pour aller **s'enterrer dans le sol** (dans les 10 premiers centimètres).

Les larves deviennent des **pupes** en passant en **mode de vie ralenti**.



Pupe de la mouche orientale.

Source : Fiche technique pour l'identification de l'ANSES (Valérie Balmès).

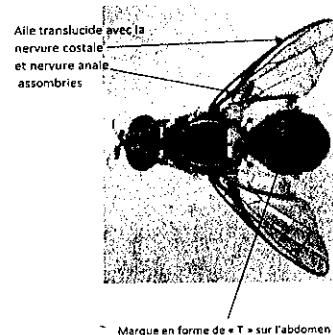
Plantes hôtes

Cultures fruitières: poiriers (*Pyrus communis*), pêchers (*Prunus sp*), bannaniers (*Musa*), manguiers (*Mangifera indica*), papayers (*Carica papaya*)...

Cultures légumières: tomates (*Solanum lycopersicum*), poivrons (*Capsicum annuum*), melons (*Cucumis melo*), courges (*Curcubita*)...

Agrumes: Citrons (*Citrus limon*), Oranges (*Citrus sinensis*)...

Environ **10 à 12 jours plus tard** les adultes (mouches) **sortiront du sol**.



Adulte de la mouche orientale.

Source : Fiche technique pour l'identification de l'ANSES (Valérie Balmès).

Nuisibilité

Les **fruits et légumes** attaqués deviennent **non commercialisables**.

En effet, les larves se **nourrissent de la chair du fruit ou du légume** ; entraînant l'affaissement des tissus.

Il sont également **fortement dépréciés esthétiquement** par l'apparition de **couleurs** et de **lésions** sur la peau.

Les fruits ou les légumes ont tendance à **mûrir plus vite** et à **chuter précocement**.

Ces **dégâts** peuvent également être une **porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires** (les pourritures, les drosophiles).

Focus

Mouche orientale

Batrocera dorsalis

La mouche orientale est un organisme nuisible réglementé, listé dans l'annexe I partie A chapitre 1 de la Directive 2000/29/CE : « organismes nuisibles dont l'introduction et la dissémination doivent être interdites dans tous les États membres ».

Pour plus d'informations sur la mouche orientale vous pouvez consulter la fiche de reconnaissance de l'ANSES sur le site de la FREDON Auvergne.

https://www.fredon-auvergne.fr/IMG/pdf/BSV_ZNA_2019_N03%20Fiche%20Batrocera_dorsalis

Dans le prochain numéro du 28 Juin 2019



Ravageur(s)/ Maladie(s)

Vous pourrez retrouver l'ensemble des suivis habituel comme la pyrale du buis, la processionnaire du pin et d'autres bio-agresseurs...



Focus

Point sur l'ambrosie.



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées du référent : Cécile Bois (CA AURA), cecile.bois@aura.chambagri.fr.



Coordonnées de l'animatrice FREDON AURA : Marie ARCHIMBAUD - bsv-zna@fredon-auvergne.fr

A partir d'observations réalisées par :

Communes auvergnates Courpière, Clermont Auvergne Métropole, Chatel-Guyon, Monistrol-Sur-Loire, Sainte-Sigolène, Saint-Mamet-La-Salvetat, Vichy, Moulins et technicienne FREDON Auvergne.

Communes Rhônalpines (Montmélian, Cruet, Cognin, La Motte Sercolex, Aix les Bains, Chambéry, Villeurbanne, Cran Gevrier, Annecy, Annemasse, Gaillard, Montélimar, Valence, Grenoble, Meylan, Saint Chamond, Tournon sur Rhône, Bourg Saint Andéol, Privas, Bourg en Bresse et Annonay.

Autres observateurs: Golf du Forez, Maison Familiale et Rurale d'Eyzin Pinet, Golf de Chassieu, Naturalis, Natura Pro, Soufflet Vigne, SHHF.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de la DRAAF/SRAL Auvergne-Rhône-Alpes - Plan Ecophyto.